

**La Gazette. 2 octobre 2017**

## Terrorisme : l'Europe débloque 10 millions d'euros pour sécuriser les espaces publics

### Lutte contre le terrorisme

Répondant à une demande du maire de Nice, Christian Estrosi, le commissaire européen en charge de la sécurité, Julian King s'est engagé le 29 septembre à soutenir les villes à la fois dans la sécurisation des espaces publics et dans le partage de bonnes pratiques dans la lutte contre le terrorisme. Un engagement salué par les maires qui soulignent également le rôle crucial joué par la prévention de la radicalisation.

**C**hristian Estrosi en avait fait la demande dès le mois d'août. « Les grandes villes sont particulièrement visées par les attentats, constatait-il alors au lendemain de l'attentat de Barcelone. L'installation de caméras de vidéosurveillance, la possibilité d'utiliser la reconnaissance faciale par exemple, ce sont des investissements très lourds. Pour cela nous avons besoin d'avancer dans le droit européen, mais aussi dans la recherche de moyens ».

Un fonds européen pour financer la sécurité des villes ?

Six semaines plus tard, le maire (LR) de Nice peut se targuer d'avoir obtenu gain de cause. Invité par le réseau des villes Euromed qui se réunissait à Nice, du 28 au 30 septembre, le commissaire européen à la sécurité, Julian King, est venu annoncer la bonne nouvelle.

« La Commission européenne abondera son fonds pour la sécurité intérieure de 100 millions d'euros, dont 10 consacrés à la sécurisation des espaces publics en 2017 », a-t-il annoncé, devant un parterre de maires méditerranéens venus signer, en présence du ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, une déclaration commune.

Un bon coup diplomatique pour le maire de la capitale azuréenne, qui n'a pas manqué de rappeler l'investissement de sa ville pour la lutte

contre le terrorisme et notamment les 20 millions d'euros engagés pour sécuriser la Promenade des Anglais frappée par le tragique attentat du 14 juillet 2016.

### Des villes du Moyen-Orient et d'Afrique du nord

Les détails de cette aide financière proposée aux collectivités seront dévoilés par la Commission européenne le 18 octobre prochain, dans un paquet plus global de mesures en faveur de la lutte contre le terrorisme. « Les autorités locales et régionales ont un rôle primordial à jouer et l'Union européenne veut leur apporter le soutien nécessaire », a affirmé le commissaire, annonçant également l'organisation prochaine d'une table ronde réunissant les villes touchées par le terrorisme.

Bruxelles veut renforcer les échanges de bonnes pratiques dans ce domaine et développer la coopération entre les collectivités. Une consultation publique des autorités locales devrait également être lancée prochainement afin de « rassembler les idées innovantes pour sécuriser les espaces publics ». « L'objectif sera de cibler les appels à projets qui seront lancés en 2018 », a indiqué Julian King.

La position de l'UE rejoint les objectifs de la déclaration commune, dite « Déclaration de Nice », paraphée par 61 villes d'Europe et de Méditerranée, parmi lesquelles Madrid, Londres, Copenhague, mais aussi, et

c'est une nouveauté, des municipalités du Liban, d'Égypte, du Maroc ou de l'Algérie.

Ce texte, qui veut marquer « l'engagement commun » des autorités locales « en faveur de la prévention de l'extrémisme violent et de la sécurisation des villes » réclame la « reconnaissance nationale, européenne et internationale du rôle des élus dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de sécurité et d'éducation dans la lutte contre la radicalisation et le terrorisme ».

Les signataires notent que les villes, « en première ligne face au terrorisme », « représentent aujourd'hui le niveau pertinent pour répondre aux attentes de la population ». Ils plaident pour un accroissement des moyens financiers accordés aux communes pour leurs actions de prévention, de formation, de coopération ou d'aide aux victimes et souhaitent s'organiser en collège afin de « devenir un interlocuteur des organisations européennes et internationales sur ces questions ».

Christian Estrosi a par ailleurs proposé que les villes se réunissent chaque année « dans l'esprit de la déclaration » pour participer à un objectif commun, « vaincre le terrorisme ».

Devant le ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, le maire de Nice a souligné que les « villes ne sont pas ar-

---

**TERRORISME**

mées pour se défendre » et demandé qu'elles soient « profondément et largement associées par les services de l'Etat à la lutte anti-terroriste » : « c'est le cas dans les Alpes-Mari-

times, monsieur le préfet, et je vous en remercie, a précisé Christian Estrosi, mais un exemple n'est pas une règle et une bonne volonté ne vaudra jamais une bonne loi ». ■

*par Caroline Garcia et H. Jean-  
neau*